## **GUIDE DE RESERVATION**

## **ACCUEIL REGULIER**

**<u>Etape 1</u>**: Après vous être identifié, la page d'accueil suivante s'affiche et vous devez cliquer sur Visualiser le planning de mon ou mes enfant(s).

VILLE DE LIANCOURT			Accessibilité   Alde   Plan du site
BIENVENUE SUR LE PORTAIL	FAMILLE DE LA VILLE DE LIA	NCOURT	
Mon dossier Consulter mon dossier et mes démarches Modifier mes coordonnées Accéder à mes documents dématerialisés	Inscription • Visualiser les activités de mes enfants • Inscrire les enfants à de nouvelles activités	Planning Visualiser le planning de mes enfants	
Payer mes factures Onsulter Thistorique de mon compte			

**<u>Etape 2</u>** : Vous vous positionnez sur le mois durant lequel vous souhaitez effectuer des réservations. Vous pouvez faire défiler les mois à l'aide des flèches. Puis cliquez sur Modifier.



## Etape 3 : Cliquer sur Modification avancée.

Septembre 2016			<	> Mensuel	Quinzaine Semaine		Modification en cours
	Je Ve	Sa Di Lu Ma Me	Je Ve Sa D	Di Lu Ma Me Je	Ve Sa Di Lu Ma Me	Je Ve Sa Di Lu Ma Me Je	Ve 0 annulation en attente
	01 02	03 04 05 06 07	08 09 10 1	11 12 13 14 15	16 17 18 19 20 21	22 23 24 25 26 27 28 29	30 0 réservation en attente
Accueil périscolaire 2016/2017					Cette activité	é est ouverte à partir du 01/09/20	16
Accueil Matin							Terminer les modifications 444
Accueil Soir							Famille
ALSH mercredi 2016					Cette activité	é est ouverte à partir du 01/09/20	16
Péri-éducatif matin de 07h30 à 09h00							
ALSH mercredi matin de 09h00 à 12h00							*
ALSH mercredi après midi de 14h00 à 17h00							Inscriptions : Accueil nériscolaire 2016/2017
ALSH mercredi journée de 09h00 à 17h00							ALSH mercredi 2016
ALSH mercredi repas							Restauration Scolaire
Péri-éducatif soir de 17h00 à 18h30							
Restauration Scolaire					Cette activité	é est ouverte à partir du 01/09/20	16
S Quitter	0	Modification avanc	ée 🔶		Valider et te	rminer	

**<u>Etape 4</u>** : La page suivante s'affiche et vous devez choisir une activité dans le menu déroulant.

Ajouter des réservations	Saisie d'une semaine type
Dupliquer des réservations	Les champs obligatoires sont précédés d'un astérisque (*).
	* Activité : Choisissez une activité
	* Personnes concernées :
	* Du : 23 V/août V/2016 V
	* Au: 23 V/août V/2016 V
	* Périodicité : Toutes les semaines
	* Semaine : 🗌 Lundi
	□ Mardi
	Mercredi
	🗌 Jeudi
	U Vendredi
	□ Samedi
	Dimanche
	Annuler Enregistrer

**<u>Etape 5</u>** : Pour l'accueil périscolaire, cochez le nom du ou des enfant(s) concerné(s), indiquez les dates de début et de fin d'accueil, la périodicité, les jours de la semaine et enfant cochez la ou les cases accueil du matin et accueil du soir. Cliquez sur Enregistrer.

Activités	Attention, l'ajout de réservation périodique ne supprime pas les réservations qui pourraient déjà exister.			
Ajouter des réservations	Saisie d'une semaine type			
Dupliquer des réservations	Les champs obligatoires sont précédés d'un astérisque (*).			
	* Activité : Accueil périscolaire 2016/2017 🗸			
	* Personnes concernées : 🗌			
	* Du : 01 / septembre / 2016 / III			
	Réservation possible du 25/08/2016			
	* Au : 08 / juillet / 2017 / III			
	* Périodicité : Toutes les semaines V			
	* Semaine : 🗆 Lundi			
	□ Mardi			
	□ Jeudi			
	□ Vendredi			
	* Elements : 👿 Accueil Matin			
	✓ Accueil Soir			
	Annuler Enregistrer			

**<u>Etape 6</u>**: Pour la restauration scolaire, cochez le nom du ou des enfant(s) concerné(s), indiquez les dates de début et de fin d'accueil, la périodicité, les jours de la semaine. Cliquez sur Enregistrer.

	SAISIR RAPIDEMENT DES JOURNÉES				
Activités	Attention, l'ajout de réservation périodique ne supprime pas les réservations qui pourraient déjà exister.				
Ajouter des réservations	Saisie d'une semaine type				
Dupliquer des réservations	Les champs obligatoires sont précédés d'un astérisque (*).				
	* Activité : Restauration Scolaire				
	* Personnes concernées :				
	* Du : 01 / septembre / 2016 /				
	* Au : 08 //juillet /2017 /				
	* Périodicité : Toutes les semaines 🗸				
	* Semaine : 🗌 Lundi				
	🗌 Mardi				
	🗌 Jeudi				
	Annuler Enregistrer				

Etape 7 : Pour le centre de loisirs municipal le mercredi, cochez le nom du ou des enfant(s) concerné(s), choisissez les dates de début et de fin d'accueil, la périodicité. Cochez le mercredi puis chacun des éléments vous concernant. Puis cliquez sur Enregistrer.

Ajouter des réservations	Saisie d'une semaine type			
Dupliquer des réservations	Les champs obligatoires sont précédés d'un astérisque (*).			
	* Activité : ALSH mercredi 2016			
	* Personnes concernées :			
	* Du : 01 v/septembre v/2016 v Réservation possible du 01/10/2016			
	* Au : 07 / juillet / 2017 / iiii au 07/07/2017			
	* Périodicité : Toutes les semaines ▼			
	* Semaine : 🛛 🗹 Mercredi			
	* Elements :			
	☐ ALSH mercredi matin de 09h00 à 12h00			
	☐ ALSH mercredi après midi de 14h00 à 17h00			
	☑ ALSH mercredi journée de 09h00 à 17h00			
	✓ ALSH mercredi repas			
	☑ Péri-éducatif soir de 17h00 à 18h30			
	Annuler Enregistrer			

**Etape 8** : Lorsque vous avez terminé les différentes démarches, l'écran suivant s'affiche :

VILLE DE LIANCOURT				
Accueil Dossier	Inscriptions	lanning	Facturation	www.xxxma
1	✓ La génération d	u planning s	est terminée ave	c succès.
Activités	MA SAISIE PÉRIODIQUE			
	Elément Da	ate	Action	
Ajouter des réservations	Accueil Soir 05/09/	2016 créa	tion de la journée	•
Duallance des sécondations	Accueil Soir 12/09/	2016 créa	tion de la journée	1
Dupilquer des reservations	Accueil Soir 19/09/	2016 créa	tion de la journée	•
	Accueil Soir 26/09/	2016 créa	tion de la journée	1
	Nombre de jours ajo	outés	4	
	Nombre de jours me	odifiés	0	
	Nombre de jours en	erreur	0	
	Retour au formulaire			
	Retour au planning			

**<u>Etape 9</u>** : Vous pouvez modifier le planning de votre ou vos enfant(s) tout au long de l'année, dans le respect des délais suivants :

- la veille avant midi pour des repas ou un accueil périscolaire les mardi, jeudi, vendredi
- le vendredi avant midi pour les repas ou un accueil périscolaire le lundi
- le 27 du mois pour un accueil les mercredis du mois suivant au centre de loisirs municipal.